



Votre
Partenaire

Formation



Musique Nuendo Samplitude HomeStudio
Spectacle MAO Cobranet Cubase
Pédagogie Multimedia
www.istage-formation.org

Les prochaines formations organisées en partenariat avec le CNFPT...

Sécurité du spectacle (licence d'entrepreneur) du 17 au 21 février 2020. CNFPT Rhône-Alpes Lyon.

Renseignements et inscriptions : Christophe.paym@cnfpt.fr

Techniques du son, niv.1, du 9 au 13 mars 2020.

Renseignements et inscriptions : florence.gillard@cnfpt.fr

Gestes et postures du 2 au 3 avril 2020
Renseignements et inscriptions : CNFPT Normandie.

Initiation aux techniques du spectacle pour les enseignants artistiques. Du 14 au 15 mai 2020.

Renseignements et inscriptions : florence.gillard@cnfpt.fr

Quinze ans, et quoi ??

Le 11 février 2005 était promulgué la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », dite plus simplement « Loi Handicap ». Ce beau projet voulu par le Président Chirac se donnait l'ambition d'accorder une place dans notre société à toutes les personnes porteuses d'un handicap et de faciliter leur intégration. Quinze ans après, où en est cette intention ? Force est de constater que nous restons encore bien loin de tous les objectifs annoncés...

Si les entreprises ont maintenant obligation légale, au risque de sanctions, d'embaucher des personnels en situation de handicap, si l'accessibilité des lieux publics récents s'aménage toujours... aussi progressivement, le nombre d'établissements qui restent inaccessibles reste hallucinant ; on pense en effet, relativement facilement à l'accessibilité en fauteuil, mais qu'en est-il des autres formes de handicap ? Dans le domaine du spectacle et de l'enseignement artistique, nous ne pouvons que nous poser sérieusement la question de la manière dont nous sommes capables d'apporter une réponse satisfaisante aux personnes porteuses de handicap. En effet, la démarche artistique, tant au niveau de sa pratique que de sa « consommation » n'est pas exclue de la loi... On peut faciliter la manière dont les « handis » pourront accéder au spectacle en tant que spectateurs. Il n'est même peut-être pas impensable d'imaginer être acteur, musicien, avec un handicap. C'est sans doute plus compliqué pour une pratique de la danse ou envisager un métier de technicien... Est-il pourtant impossible d'imaginer que les méthodologies d'apprentissage ou de travail puissent être adaptées ? Sauf que... ça ne peut pas s'improviser et qu'il faut accepter de remettre en cause des « a-priori » ! Et surtout, faire l'effort de compréhension et d'adaptation qui permettra d'apporter un accompagnement à ceux qui décident de s'investir, à leur mesure, et évaluer avec eux quelles seront leurs limites !

Adhérent du Réseau National Musique et Handicap, nous apportons notre pierre à l'édifice en proposant plusieurs modules prenant en compte le handicap dans notre domaine, afin d'aider techniciens et enseignants à trouver les bons vecteurs d'échange...

Patrice Creveux.

Ce qui « dit » la réglementation sur l’accueil du handicap dans la salle de spectacles...

Evacuation : la réglementation définit le nombre de places accessibles à des personnes en fauteuil au pro-rata des issues d’évacuation. Rien n’empêche cependant d’accueillir d’autres personnes en situation de handicap dès lors qu’elles peuvent se déplacer de manière autonome. Cependant, le lieu d’accueil doit prévoir un « référent handicap » pour accompagner leur évacuation, ou les conduire vers un lieu d’attente sécurisé (article R 123-7 du CCH) qui sera accessible depuis l’extérieur. L’information d’évacuation doit être sonore et visuelle afin de permettre à un public malentendant d’en être informé.

http://www.sdis85.com/media/solution_pour_levacuation_differee_des_personnes_en_situation_de_handicap_057514100_1109_23062014.pdf

Accès à la scène : les personnes à mobilité réduite sur scène doivent bénéficier de capacité d’accès au plateau de plain pied. Une rampe installée ne doit pas dépasser 14% pour un fauteuil manuel et 20% pour un fauteuil électrique. La largeur minimale de la porte d’accès doit être de 90cm, tout comme la porte de l’ascenseur.

Déroulement du spectacle :

La salle doit être équipée d’une boucle à induction magnétique permettant aux malentendants de connecter directement leur prothèse sur la sonorisation ou d’un dispositif de sous-titrage, et pour les non-voyants, de casques infrarouge permettant le suivi du spectacle en audio description. Une action de médiation autour des spectacles doit évidemment être mise en œuvre par la programmation du lieu.

La plaquette du ministère de la culture concernant l’accessibilité des lieux de spectacle aux personnes en situation de handicap : www.culture.gouv.fr > Files > Guide-Accessibilite-et-spectacle-vivant Accessibilité et spectacle vivant - Ministère de la Culture

Newzik : on « jette » nos partitions !!!...

Nous avons pris récemment un contact avec la société Newzik qui développe une solution de lecture de partitions sur tablettes i-Pad. Pour l’instant, les formations constituées utilisent souvent du matériel « papier » qui n’apporte pas la souplesse que peut offrir l’outil informatique ; la partition lue sur l’i-Pad peut en effet directement « venir » de Finale, Dorico, Sibelius ou Cubase, ou d’un fichier MusicXML, être recadrée, transposée, annotée, largement aussi facilement que sur le papier. L’interactivité du fichier numérique permet un échange rapide entre le chef et ses musiciens mais aussi, entre le professeur de la classe d’ensemble qui pourra « personnaliser » les partitions de ses élèves.

Newzik a signé plusieurs accords avec de grands éditeurs afin de mettre à disposition le matériel du grand répertoire à l’achat ou en location sur les tablettes. De nombreuses formations professionnelles ont déjà fait le choix de Newzik.

Nous allons proposer en partenariat avec Newzik, un module de formation destiné à la prise en main de l’environnement Newzik intitulé « Gestion des Partitions numériques. Utiliser le système Newzik dans un environnement pédagogique ». Une session est programmée, les 26 et 27 novembre 2020 en Ile de France, et une **journée d’info et découverte** se déroulera le 31 mars

Contactez-nous pour plus d’information...

<http://www.istage-formation.org/environnements-pro/intitule-du-module-de-formation-gestion-des-partitions-numeriques-utiliser-le-systeme-newzik-dans-un-environnement-pedagogique-premiere-approche/>
<https://newzik.com/fr/the-solution/>



i-St@ge, les prochaines formations...

Réglementation et mise en conformité des lieux de spectacle.

Comprendre les problématiques réglementaires et de sécurité liées à l’organisation de spectacles. Valider la mise en œuvre des réglementations dans le cadre de la salle de spectacle. **Du 1^{er} au 3 avril 2020.**

Accueillir des personnes handicapées dans l’école de musique.

Comprendre les problématiques du handicap et évaluer les adaptations des méthodologies d’enseignement musical. Construire les éléments d’un programme dédié à différentes formes de handicap. **Du 1^{er} au 2 octobre 2020.**

Prise en compte d’un public ou d’acteurs en situation de handicap dans un ERP du spectacle.

Prendre en compte les éléments de sécurité ERP dans le cadre de l’accueil dans un lieu de spectacle d’un public ou d’acteurs en situation de handicap, conformément aux prescriptions de la loi « handicap » de 2005. **Du 17 au 18 septembre 2020.**

Accompagner une pratique musicale pour les personnes porteuses de handicap au moyen des outils de création de musique assistée par ordinateur .

Adapter les méthodologies d’enseignement musical et de sensibilisation artistique à destination d’un public handicapé, en vue du développement d’une classe adaptée s’appuyant sur la musique assistée par ordinateur. Comprendre comment aider les personnes handicapées à communiquer grâce aux outils musicaux. **Du 16 au 20 novembre 2020.**

Nous contacter pour toute info complémentaire....